



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Berne, le 11 mai 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Taxe à la consultation & cie: l'audition du Conseil fédéral

**Le 6 mai, le Conseil fédéral a présenté son paquet de mesures destinées à freiner la hausse des primes d'assurance-maladie. Il a entendu aujourd'hui les partis et les associations dans le cadre d'une conférence. H+ refuse les mesures proposées, car elles n'auront pas les effets escomptés et parce que le Conseil fédéral n'a produit ni calculs, ni démonstration. Une exception: le service téléphonique gratuit de consultation.**

La taxe à la consultation médicale devra être impérativement payée comptant et sera également valable à l'hôpital, en cas de traitements ambulatoires et aux urgences. Selon les expériences menées en Allemagne et en Autriche, la taxe n'aura quasiment pas d'effets. Mais elle va provoquer une énorme paperasserie et nécessiter des mesures de sécurité. Un exemple: les hôpitaux universitaires encaisseront quotidiennement environ CHF 20'000 en liquide. Après avoir introduit la facturation électronique, c'est une régression. Pour les quelque 44 millions de consultations par an, H+ estime que les coûts se monteront à un demi milliard de francs. Ce sont des moyens financiers énormes pour une mesure dissuasive inutile.

La planification cantonale des traitements ambulatoires hospitaliers et la compétence du Conseil fédéral de baisser des tarifs négociés contractuellement engendrent une incertitude juridique et un renforcement de l'intervention de l'Etat. Les progrès de la médecine et les nouveaux forfaits par cas doivent clairement favoriser les prestations ambulatoires et non pas les empêcher. Selon quels critères les cantons planifieront-ils les prestations ambulatoires? Pourquoi entreprendre des négociations tarifaires, si en fin de compte le Conseil fédéral fixe lui-même les tarifs? Cette proposition du Conseil fédéral signifie un maintien des structures et empêche un déplacement vers l'ambulatoire.

Le service de consultation téléphonique proposé dans le but de prévenir des consultations inutiles est en revanche judicieux. La plupart des assureurs en ont d'ailleurs déjà un.

#### L'alternative de H+: supprimer les mauvaises incitations

H+ insiste à nouveau pour que l'on supprime les mauvaises incitations actuelles. Les prestations ambulatoires et stationnaires doivent être payées à l'identique et la compensation des risques entre les assureurs être fortement améliorée. Cela permettrait de favoriser les modèles de Managed Care qui fonctionnent bien et les formes de collaborations peu coûteuses entre les médecins généralistes et les hôpitaux, par exemple pour les services d'urgence.

**H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et établissements de soins de longue durée publics et privés. Elle regroupe quelque 370 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 177 100 postes de travail.**

Informations complémentaires:

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**

Charles Favre, président

Portable: 079 621 08 93

E-mail: [charles.favre@parl.ch](mailto:charles.favre@parl.ch)

Informations complémentaires:

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**

Bernhard Wegmüller, directeur

Tél. prof.: 031 335 11 00,

Portable: 079 635 87 22

E-mail: [bernhard.wegmueller@hplus.ch](mailto:bernhard.wegmueller@hplus.ch)